

Intitulé du poste : Enseignant(e) de clarinette

Employeur : Mairie de La Mure

Lieu de travail : Mairie de La Mure Place de la Liberté 38350 La Mure

Poste à pourvoir le : 01/09/2026

Grade et catégorie de l'emploi : Assistant d'enseignement artistique / Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe / assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe.

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel

Durée hebdomadaire : Temps non complet : 8h hebdo / 20h hebdo

Finalité du poste :

L'Ecole Municipale de Musique a pour mission l'organisation de plusieurs enseignements musicaux (enseignements instrumentaux, formation musicale, direction d'orchestre, éveil musical). S'ajoutent à cette mission des responsabilités administratives et financières.

Enseigner la clarinette. Développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires les plus larges possibles en inscrivant son activité dans un projet collectif de l'école de musique et d'enseignement.

Missions et activités du poste :

Enseignement d'une discipline artistique :

- Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument)
- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation
- Intégrer à son enseignement technique les conditions d'exercice d'une pratique artistique
- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes officiels
- S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études
- Coordonner ses programmes avec les autres enseignants et avec le projet d'établissement

Organisation et suivi des études des élèves :

- Repérer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle
- Identifier les différentes catégories de publics
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Développer un soutien psychologique des élèves
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix professionnels.

Evaluation des élèves :

- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif
- Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective
- Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des enseignements
- Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques
- Participer à l'organisation et à la conduite de jury

Conduite de projets pédagogiques et culturels à dimension collective :

- Identifier les ressources du territoire de l'établissement
- Participer aux instances de l'établissement d'enseignement artistique

- Participer au développement d'une approche collective et à la coproduction du projet d'établissement
- Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires (rencontres, médiation artistique, expositions, actions de diffusion et de création)
- Proposer et négocier les modalités de mise en œuvre des projets en cohérence avec les orientations de l'établissement
- Identifier et développer des partenariats en lien avec les projets.

Veille artistique et mise à niveau de sa pratique :

- Se confronter aux différentes productions artistiques sur sa discipline
- Identifier et appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques
- Evaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique
- Effectuer des recherches dans sa spécialité et pour faire évoluer ses qualités d'exécution technique et artistique
- Organiser et animer ses réseaux professionnels.
- Développer des interventions artistiques et pédagogiques en dehors de l'établissement

Profil recherché :

- Titulaire d'un DEM, DUMI, licence en musicologie ou équivalent
- Expérience artistique et/ou pédagogique affirmée, sur des esthétiques différentes
- Être en capacité d'adapter sa pédagogie en fonction des publics, de proposer et mettre en place des démarches éducatives innovantes dans le cadre du projet d'établissement
- Qualités de créativité, d'écoute et de sens du travail en équipe
- Sens du service public, grande disponibilité
- Maîtriser des outils techniques et technologiques musicaux

Informations complémentaires :

Poste ouvert :

- Aux titulaires de la fonction publique
- Aux contractuels

Rémunération réglementaire brute minimale de 734,48€ + indemnités instituées par la collectivité

Conditions d'exercice :

- Travail en salle de cours à l'école de musique
- Horaires de travail organisés principalement les mercredis et en soirée
- Temps non complet
- Périodes de congés pendant les vacances scolaires

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser à Monsieur le Maire – Mairie de La Mure, Place de la Liberté 38350 La Mure ou par e-mail : elodie.jodar@mairiedelamure.fr ou cindy.pra@mairiedelamure.fr, **avant le 7 juin 2026.**